



Les panneaux solaires est une des solutions de durabilité pour une cave viticole qui sera abordée dans le cadre de la formation.  
Photo : iStock

## Energie et durabilité en cave viticole

Plan climat, énergies renouvelables, eau, financement, rénovation d'une cave

La réduction de l'énergie en cave et de l'eau utilisée pour produire du vin est un sujet d'actualité pour les conseiller-ère-s techniques, les vigneron-ne-s et autres personnes en lien avec la production de vin. Cette journée offre l'opportunité d'aborder les thèmes de la politique énergétique et des mesures d'efficacité énergétique, du plan climat, des énergies renouvelables – de la valorisation des déchets aux perspectives énergétiques 2050+, en passant par les systèmes de production d'énergie durables. Les aspects financiers seront discutés au travers du des programmes de subventions énergétiques, du programme Effivini de la plate-forme AgroCleanTech.

- Date :** Mardi 26 novembre 2024
- Lieu :** Ecole d'Agriculture de Chateaufort (VS), Av. Maurice Troillet 260, 1951 Sion – Salle Chavaz
- Responsable :** Nathalie Charles, AGRIDEA ([nathalie.charles@agridea.ch](mailto:nathalie.charles@agridea.ch))
- N° du cours :** 24.303
- Objectifs :** **Les participant-e-s :**
- comprennent les enjeux de la production et de la consommation d'énergie ;
  - connaissent la politique énergétique suisse ;
  - distinguent les énergies renouvelables productrices de chaleur et d'électricité ;
  - appréhendent l'énergie et la durabilité (dont l'eau) dans le contexte d'une cave ;
  - prennent connaissance des différents soutiens financiers et de la manière d'y recourir (Pronovo, Effivini, des programmes de subventions énergétiques).
- Public :** Les conseillers techniques, les vigneron-ne-s et toute personne en lien avec la production de vin.
- Méthodologie :** Présentations Power-point par des experts le matin, et, l'après-midi, présentation de cas pratique « panneaux solaires », « démarche globale », en présence des responsables des domaines viticoles.



## Mardi 26 novembre 2024

08h15	<b>Accueil, café et croissants</b>
08h45	<b>Bienvenue, objectifs et programme</b> <i>Nathalie Charles, AGRIDEA &amp; Gilles Bourdin, Agroscope</i>
09h00	<b>Optimisation de la gestion de l'eau en cave</b> <i>Claire Furet-Gavallet, HES-SO Changins</i>
09h30	<b>L'énergie (définition, production, consommation, aspects économiques)</b> <b>Politique énergétique et plans climat</b> <i>Gilles Bourdin, Agroscope</i>
09h50	<b>Energies renouvelables (valorisation des déchets, bioénergie, hydraulique, géothermie, éolien, solaire, stockage, perspectives énergétiques 2050+)</b> <i>Gilles Bourdin, Agroscope</i>
10h15	<b>Energie en cave : Infrastructures énergétiques</b> <i>Nathanaël Gobat, AgroCleanTech</i>
10h30	<b>Pause</b>
10h45	<b>Les subventions énergétiques des cantons romands : type, démarche et exemples concrets</b> <b>Vincent Luyet, HES-SO Sion</b>
11h30	<b>Mesures d'efficacité énergétique en cave : comment réduire la consommation énergétique dans les caves (Effivini/AgroCleanTech)?</b> <i>Nathanaël Gobat, AgroCleanTech</i>
12h15	<i>Repas de midi</i> <i>Restaurant de l'Ecole d'Agriculture du Valais à Chateauneuf-Conthey</i>
13h30	<b>Départ pour le Domaine L'Orpailleur à Uvrier</b> <b>Visite du Domaine L'Orpailleur, Frédéric Dumoulin et la société Solari « les panneaux solaires »</b> <b>Témoignage du Domaine Gilliard, Nicolas Emery, « une vision globale de la durabilité »</b>  <b>Domaine L'Orpailleur, Chemin du Grandina 3, 1958 Uvrier</b>
16h00	<i>Discussion et questions ouvertes</i>
16h30	<b>Fin de la journée</b>

## Informations pratiques

### Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 190.– par jour

Autres participant-e-s

- CHF 310.– par jour

Les vacations (café, pause, location de salle et matériel) sont comprises dans le tarif du cours.

Le repas de midi est à votre charge.

**La facture finale** vous sera envoyée après le cours.

### Inscription

[Lien du cours sur le shop](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous [https://www.agridea.ch/Terms\\_et\\_conditions/](https://www.agridea.ch/Terms_et_conditions/)

### Informations

+41 (0)21 619 44 06  
[cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs.

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.